

Offre d'emploi en contrat d'apprentissage – Sept. 2022

DGAT-DRD- service Etudes et travaux

Intitulé du poste : chargé(e) de la promotion des modes actifs auprès des collégiens

Formation envisagée par l'apprenti : étudiant en master dans le domaine pluridisciplinaire de la mobilité et du montage de projets. Intéressé par les modes actifs et leur promotion à travers une mise en œuvre coordonnée d'actions.

Le maître d'apprentissage sera : Camille Brunet à la DRD

Présentation des motivations du maître d'apprentissage :

Le Département votera en 2022 son Schéma départemental des liaisons cyclables, stratégie visant le développement de l'usage du vélo au quotidien.

L'une des priorités du plan d'actions consistera à améliorer la mobilité des collégiens en favorisant l'usage du vélo pour les déplacements domicile-collège.

Cet enjeu de mobilité pour ce public est également identifié par le Schéma départemental des mobilités, qui vise à coordonner plus globalement la politique de mobilité du Département, en matière de mobilité solidaire, d'accompagnement en changement de pratiques, de soutien aux acteurs locaux (publics et privés) et de déploiement des infrastructures pour lesquelles le Département est compétent.

Pour se faire, une démarche préalable d'identification des sites pilotes sera à mener.

Puis une démarche transversale de coordination d'actions auprès d'une pluralité d'acteurs :

- la DRD pour la sécurisation des cheminements cyclables des collèges,
- la DITE pour la vision stratégique et la coordination des ressources à mobiliser (acteurs, financements...),
- la DEJS en tant que gestionnaire des collèges,
- la DPI pour l'amélioration des conditions de stationnement.

D'autres acteurs institutionnels devront être associés à la démarche : l'Education Nationale pour promouvoir le savoir-rouler à vélo auprès des jeunes ou encore les référents locaux de l'ADEME pour connaître l'état des lieux de la mobilité des scolaires.

Durée du contrat : 1 an

Missions confiées :

>Portant sur l'infrastructure

- repérer les sites où les enjeux et les attentes sont les plus forts (sites pilotes) à partir des priorités de liaisons cyclables établies, des démarches PDES existantes et autres opportunités identifiées,
- coordonner les études de liaisons cyclables vers les collèges entre les ATD et les porteurs des projets (communes ou EPCI) en s'assurant de la sécurisation de l'itinéraire jusqu'à destination,
- élaborer un plan d'investissement pour améliorer les conditions de stationnement dans les établissements.

>Portant sur le management de la mobilité

- compléter la connaissance des pratiques de déplacements des collégiens,
- animer un groupe de travail pluri-acteurs sur les sites pilotes (parents d'élèves, personnels de l'établissement, structures locales d'animation, élus, associations locales de cyclisme...),
- développer des actions de sensibilisation à la sécurité routière et de changement de pratique. (Ex: découverte des itinéraires possibles autour du collège, animations lors du défi mobilité en juin, prêt de vélo).

Modalités d'accompagnement de l'apprenti :

L'apprenti sera basé sur le site Foch au sein de la DRD et encadré principalement par la chargée du Schéma départemental des liaisons cyclables. Des moyens d'encadrement complémentaires seront prévus à la DITE.

Il devra animer régulièrement un groupe de travail pour coordonner sa démarche auprès des directions impliquées.

Un travail de terrain est prévu pour repérer les conditions d'accès et de stationnement des établissements et pour faire le lien avec les responsables des collèges.

Lieu de travail : site Foch et déplacements